

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DU GERS

MAIRIE DE DURAN

Duran, le 07/08/2012

ARRETE de MISE à JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de Duran,

VU le code de l'environnement et notamment son article L 571-10;

VU le Code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R 111-4-1 et R 111-23-1 à R111-23-3 ;

VU le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles R 123-13 et R 123-14;

VU l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

VU les trois arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit respectivement dans les établissements de santé, les hôtels, et les bâtiments d'enseignement ;

VU l'arrêté préfectoral n°2012081-0008 du 23 avril 2012 instituant un nouveau classement sonore des infrastructures de transports terrestres du Gers ;

VU les avis exprimés par les communes suite à leur consultation en date du 13 octobre 2011 ;

VU l'avis du comité de pilotage en date du 9 mars 2012 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 12 novembre 2009 approuvant le PLU ;

ARRÊTE

Article 1 : Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de DURAN est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet, ont été ajoutés aux annexes du plan les documents suivants :

- l'arrêté préfectoral n°2012114-0008 du 23 avril 2012 et ses annexes ;
- la carte du classement sonore.

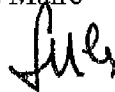
Article 2 : Ces documents sont tenus à la disposition du public à la mairie. Ils sont également accessibles sur le site Internet de la Direction Départementale des Territoires et sur celui de la Préfecture du Gers aux adresses suivantes : www.gers.developpement-durable.fr et www.gers.pref.gouv.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant un mois.

Article 4 : M. le Maire et Mme la secrétaire de mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à la DDT.

Fait à DURAN, le 08 août 2012

Le Maire



Gilbert ULIAN



MAIRIE de DURAN - 32810 DURAN - Tél/Fax : 05.62.05.17.62

copie OT AUCH